

# Attentes des personnes LGBTIQ envers les établissements pour personnes âgées, les hôpitaux, les soins à domicile, les Ecoles et Centre de formation aux soins ainsi que de la Commission seniors

## Résumé du rapport

En 2016, sur mandat de la Commission seniors de Pink Cross, LOS et TGNS, les Hautes Ecoles de Saint-Gall, Lucerne et Berne ont mené une étude en trois parties. L'étude avait pour but de connaître l'opinion des maisons de retraites et les établissements de soins (FHSG), des organisations de soins à domicile (HSLU), des institutions de formation en soins (BFH) concernant leur sensibilisation aux besoins des personnes LGBTI. En août 2019, la Commission a effectué elle-même un sondage auprès des personnes LGBTIQ portant sur leurs attentes vis-à-vis de ces établissements, organisations et institutions.

246 personnes, âgées entre 20 à 81 ans, ont participé à ce sondage non-représentatif. Il était accessible pendant trois semaines et portait sur les mêmes sujets que l'étude de 2016. Dans ce sondage, les critères pour le choix d'une maison de retraite ou d'un établissement de soins (EMS), d'une organisation de soins à domicile ainsi que les attentes à leur égard et envers leur personnel étaient examinés. Dans la partie concernant les institutions de formation en soins, le sondage portait également sur la propre formation en soins et les activités exercées des répondantes et répondants dans ce domaine. Il a été possible de faire des commentaires détaillés sur toutes les questions. Cette possibilité a permis d'introduire de nombreux aspects individuels en plus des réponses données aux attentes.

Selon la majorité des participants, les établissements, organisation de soins à domicile et des institutions ne sont pas du tout ou seulement modérément préparés pour les personnes LGBTIQ bien que l'évaluation des organisations de soins à domicile est jugée plus positivement. Dans le domaine des institutions de formation en soins, une grande partie des participantes et participants n'ont pas été en mesure de donner une évaluation factuelle.

Concernant le choix d'une maison de retraite ou d'un établissement de soins ou d'une organisation de soins à domicile, la grande majorité souhaite qu'ils disposent de lignes directrices précisant qu'ils acceptent les personnes LGBTIQ. La majorité préférerait un établissement de retraite et de soins proche de leur cercle d'amis. Environ un tiers souhaite des établissements ou organisation de soins à domicile dédiés à des personnes LGBTIQ.

Les attentes envers les établissements, les prestataires et de leur personnel sont largement concordantes. D'abord et avant tout, il y a la volonté de prendre soin des personnes LGBTIQ et de les soutenir. En deuxième lieu, le respect de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre et de sa propre situation de vie (soins à domicile) est attendu. De plus, on s'attend à ce que les établissements aient des règles de maison favorables aux LGBTIQ et soient ouvertes aux visites de la communauté LGBTIQ.

Les attentes envers les institutions de formation en soins montrent que la première priorité est le contenu de la formation et des études sur les besoins LGBTIQ, suivi de formations continues dans ce domaine, de lignes directrices propres acceptant les LGBTIQ et la mise à disposition de lignes directrices pour l'assistance et les soins infirmiers des personnes LGBTIQ.

Il convient de mentionner que 41 participants ont eux-mêmes suivi une formation en soins infirmiers, qu'ils ont achevée entre 1980 et 2010 et dont la majorité depuis 2011. Dans la profession d'infirmière, ils travaillent depuis plus de 25 ans ou jusqu'à 2 ans.

Dans une partie complémentaire, les participants ont été interrogés sur leurs propres expériences dans des situations de soins et sur leurs attentes vis-à-vis la Commission seniors. 96 participants ont déjà fait de telles expériences, non seulement dans leur travail, mais aussi dans leur propre vie ou dans celui de membres de leur famille. Les expériences énoncées montrent une image très hétérogène, de positive, neutre à négative. La situation insatisfaisante du personnel et la gestion du personnel ont également été soulevées.

Les commentaires généraux dont résultent les attentes vis-à-vis de la Commission seniors peuvent être résumé sous les devises suivantes : engagement pour la dignité humains, le respect, l'acceptation et la non-discrimination de personnes LGBTIQ dans les trois domaines couverts par le sondage.

La Commission doit s'engager pour des lignes directrices LGBTIQ, un label LGBTIQ, un organisme de certification LGBTIQ relative aux standards à atteindre et règles à observer tout en tenant compte des exigences générales des centres de soins. Les domaines d'activités complémentaires concernent formation, politique, communication et acceptation. En outre, on souhaite plus de personnel LGBTIQ, des recherches et des travaux sur les biographies personnelles de personnes LGBTIQ.

La Commission seniors se concentrera dans les années à venir essentiellement sur les activités suivantes :

- Documentation de formation et d'information pour les institutions de formation en soins, les maisons de retraite ou établissement médico-sociaux, les organisation de soins à domicile ainsi que pour leurs organisations faitières
- Clauses-type pour des lignes directrices des maisons/établissements, organisations de soins à domicile et institutions
- Conditions-type pour la reconnaissance en tant maison/établissement ou organisation acceptant les personnes LGBTIQ
- Collaboration avec QueerAltern.

Données statistiques concernant les personnes LGBTIQ vivant dans des maisons de retraite ou établissements de soins et les utilisatrices et utilisateurs de services de soins à domicile :

La documentation de l'Office fédéral de la statistique relève que à la fin de l'année 2018 environ 92'000 personnes vivaient dans des maisons de retraite ou établissements de soins et que dans le courant de cette même année plus de 156'000 personnes y étaient hébergées et accompagnées<sup>1</sup>

Cernant la prise en charge médico-sociale des personnes à domicile, le communiqué de presse de l'OFS fait état qu'en 2017 350'000 personnes ont eu recours à des services de soins à domicile<sup>2</sup>

Si d'après une estimation réservée 10 % de l'humanité appartient à la communauté LGBTIQ, ces chiffres suggèrent que les personnes résidantes dans une maison de retraite ou un EMS représente un grand village et que celles ayant recours aux services de soins à domicile une ville moyenne. Hors, ces personnes sont éparpillées sur toutes les régions du pays.

Le rapport complet peut être téléchargé sur les sites internet suivants :

- [www.pinkcross.ch](http://www.pinkcross.ch)
- [www.los.ch](http://www.los.ch)
- [www.tgns.ch](http://www.tgns.ch)
- [www.interaction.ch](http://www.interaction.ch)
- [www.queeraltern.ch](http://www.queeraltern.ch)

FGA 2020-03-12

<sup>1</sup> Voir OFS - Etablissements médico-sociaux ; consulté 2020-01-02

<sup>2</sup> Voir OFS - Soins à domicile ; consulté 2020-01-02